

1151

Décision n°

Le Directeur général de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Vu le code de l'éducation, notamment son article D.452-10 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2022 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

Vu la décision n°1000 du 3 octobre 2022 portant organisation du système de vote électronique à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger pour l'élection des représentants des personnels au comité social d'établissement public, aux commissions consultatives paritaires centrales et aux commissions consultatives paritaires locales.

Sur proposition du Directeur des ressources humaines de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger,

DECIDE

Article 1^{er} – Le bureau de vote électronique pour l'élection du 1^{er} au 8 décembre 2022 des représentants du personnel de la commission consultative paritaire centrale n°3 de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, est composé comme suit :

Présidente : Madame Virginie CHUPIN

Secrétaire : Monsieur Bernard PUJOL

Délégués désignés par les organisations syndicales candidates :

Organisation syndicale	Délégué
UNSA	Monsieur Serge FAURE
FSU	Monsieur Patrick SOLDAT
FNEC-FP-FO	Monsieur Pascal CAZIER
Sgen CFDT	Madame Pascale CANOVA

Article 2– Les membres du bureau de vote électronique assurent les missions qui leurs sont dévolues par la décision n°1000 du 3 octobre 2022 susmentionnée.

Article 3 – Le Directeur général est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera mise en ligne sur le site de l'Agence.

A Paris, le 18 novembre 2022

Le Directeur général

Le Directeur adjoint

Jean-Paul NEGREL

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | www.aefe.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | www.aefe.fr